

La musique est un langage : la forme.

Comme dans le langage parlé, la musique se compose d'éléments plus ou moins longs qui sont énoncés, exposés, développés et conclus.

La musique adopte souvent une forme établie avec une introduction, un développement et une conclusion.

Le thème, la phrase mélodique :

Le plus petit élément musical est appelé thème ou phrase mélodique, il est constitué de quelques notes ou peut atteindre de très grandes dimensions.

Une œuvre musicale peut contenir un ou plusieurs thèmes.

L'exposition :

Le thème est d'abord présenté dans sa version la plus simple : c'est l'exposition.

Le développement : ensuite, le compositeur le développe, le transforme, le varie au gré de son inspiration. C'est le développement.

La réexposition ou conclusion : Si la conclusion est courte, elle est appelée **coda**.

Le phrasé :

La façon d'agencer le rythme, la respiration d'une phrase musicale constituent **le phrasé** (Grandes liaisons ou liaisons par 2, accents, notes détachées, chute de l'intensité en fin de phrase, etc.)

La phrase se découpe en périodes, par exemple deux propositions similaires qui se répètent (**carrure**).

Si deux périodes de 4 mesures forment un motif qui se ressemble.

La 1^{ère} proposition (question) est appelée **antécédent**. Elle se termine souvent par une **demi-cadence** (repos sur le 5^e degré de la gamme – **Dominante**).

La 2^{ème} proposition (réponse) est appelée **conséquent**. Elle se termine par une **cadence parfaite** (repos sur le 1^{er} degré de la gamme – **Tonique**).

Le style romantique : Par opposition au style classique dominé par la raison et l'équilibre, le **style romantique** est marqué par l'éclosion du sentiment et de l'expression. Celle-ci se traduit musicalement par une **tendance à élargir les thèmes** et à **donner une place considérable aux développements mélodiques**.

La musique est un langage : la forme.

Comme dans le langage parlé, la musique se compose d'éléments plus ou moins longs qui sont énoncés, exposés, développés et conclus.

La musique adopte souvent une forme établie avec une introduction, un développement et une conclusion.

Le thème, la phrase mélodique :

Le plus petit élément musical est appelé thème ou phrase mélodique, il est constitué de quelques notes ou peut atteindre de très grandes dimensions.

Une œuvre musicale peut contenir un ou plusieurs thèmes.

L'exposition :

Le thème est d'abord présenté dans sa version la plus simple : c'est l'exposition.

Le développement : ensuite, le compositeur le développe, le transforme, le varie au gré de son inspiration. C'est le développement.

La réexposition ou conclusion : Si la conclusion est courte, elle est appelée **coda**.

Le phrasé :

La façon d'agencer le rythme, la respiration d'une phrase musicale constituent **le phrasé** (Grandes liaisons ou liaisons par 2, accents, notes détachées, chute de l'intensité en fin de phrase, etc.)

La phrase se découpe en périodes, par exemple deux propositions similaires qui se répètent (**carrure**).

Si deux périodes de 4 mesures forment un motif qui se ressemble.

La 1^{ère} proposition (question) est appelée **antécédent**. Elle se termine souvent par une **demi-cadence** (repos sur le 5^e degré de la gamme – **Dominante**).

La 2^{ème} proposition (réponse) est appelée **conséquent**. Elle se termine par une **cadence parfaite** (repos sur le 1^{er} degré de la gamme – **Tonique**).

Le style romantique : Par opposition au style classique dominé par la raison et l'équilibre, le **style romantique** est marqué par l'éclosion du sentiment et de l'expression. Celle-ci se traduit musicalement par une **tendance à élargir les thèmes** et à **donner une place considérable aux développements mélodiques**.